

Le premier élément des 1400 mètres de protection acoustique de la voie ferrée traversant la ville a été inauguré vendredi 21 avril 2006.

---



Le premier élément des 1400 mètres de protection acoustique de la voie ferrée traversant la ville a été inauguré vendredi 21 avril 2006.

Le premier élément de l'écran acoustique qui protégera la traversée de la ville d'Aix-les-Bains par la voie ferrée Culoz-Modane a été dévoilé vendredi 21 avril 2006, en présence des représentants de RFF, de la SNCF, du conseil général de la Savoie, du conseil régional Rhône-Alpes et de la préfecture de la Savoie. Cette réalisation portera le nom de Pierre Michaud, en hommage à cet ancien adjoint à l'urbanisme et à l'environnement, aujourd'hui décédé, qui fut aussi membre du Conseil national du bruit et qui avait consacré beaucoup d'énergie à la consécration de ce projet.

Lancé en 1997 par une précédente équipe municipale, ce projet de résorption des nuisances sonores ferroviaires aura mis quelque dix ans à aboutir, mais aujourd'hui, l'ouvrage est en route : près de 1400 mètres linéaires de protections acoustiques, d'une hauteur comprise entre 1,40 m et 2,10 m (hauteurs prises par rapport à l'altimétrie des voies) ; le concept d'intégration des écrans acoustiques s'inspire des références culturelles de la ville d'Aix-les-Bains, station thermale au patrimoine architectural significatif. Ces écrans relativement bas ne masqueront pas les vues généralement surplombantes sur les quartiers urbains et leurs arrière-plans. La face absorbante des écrans, faite de béton-bois traité anti-graffitis, sera déclinée en lignes parallèles ondulées dans un ton gris bleuté, en rappel de la présence du lac proche.

L'opération est financée par quatre investisseurs : l'Etat (25%), le Réseau ferré de France (25%), le conseil régional (12,5%), la Ville d'Aix-les-Bains (32,5%) et le conseil général de la Savoie (5%). Lorsque le chantier, qui a été confié à l'entreprise Eurovia Alpes, sera terminé, la Ville d'Aix-les-Bains sortira donc du classement des 300 « super points noirs » français qui sont à traiter en priorité.

Cette opération pilote, primée au concours européen du Décibel d'or 2000, est une première en France. Dans le sillage de cette inauguration, le Centre d'information et de documentation sur le bruit et la Ville d'Aix-les-Bains organisent les 11 et 12 mai 2006 un colloque intitulé : «

Réduction du bruit des transports terrestres », au Palais des Congrès d'Aix-les-Bains.

[Programme du colloque des 11 et 12 mai](#)